

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du plan de zonage d'assainissement de la COMMUNE DE COUDES

Une enquête publique est ouverte pour la modification du plan de zonage d'assainissement de la commune de Coudes.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui, dont l'étude au cas par cas soumis à l'avis de l'Autorité Environnementale, sera déposé à la Mairie de Coudes, siège de l'enquête, pendant 33 jours consécutifs

**Du lundi 21 novembre 2022 à 8h00 au vendredi 23 décembre 2022 à 16h00
et consultable par le public les lundis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h
et les mardis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 17h.**

Le dossier sera également consultable à partir du site internet de l'Agglo Pays d'Issoire : www.capissoire.fr ou sur un ordinateur mis gracieusement à la disposition du public pour consulter le dossier à la mairie de Coudes.

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur un registre ouvert à cet effet en mairie, ou adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique relative à la modification du plan de zonage d'assainissement de Coudes - Mairie - 18 avenue Jean Jaurès - 63114 Coudes ou par mail à l'adresse suivante :

cycledeleau@capissoire.fr

Les observations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de l'Agglo (www.capissoire.fr) ; les autres observations seront tenues à la disposition du public, en Mairie de Coudes. Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le vendredi 23 décembre 2022 à 16h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Coudes aux jours et heures suivants :

- lundi 21 novembre 2022 de 9h00 à 11h30,
- mercredi 7 décembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 23 décembre 2022 de 14h00 à 16h00.

Monsieur Bernard CHAUSSADE, fonctionnaire au ministère du budget, a été désigné commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en Mairie de Coudes ainsi qu'à la direction des services techniques et du cycle de l'eau de l'Agglo Pays d'Issoire et sur son site Internet à l'adresse suivante : www.capissoire.fr. Le projet de modification du zonage d'assainissement, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des partenaires, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de Monsieur Philippe Godard, responsable du cycle de l'eau, et Madame Nelly Martial, assistante du service, à l'Agglo Pays d'Issoire (20 Rue de la Liberté - 63500 Issoire - Tél. : 04 15 62 20 00).